

Rapport annuel d'activité

juillet 2023 - juin 2024

Madame la présidente,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le Conseil communal du Mont-sur-Lausanne, lors de sa séance du 4 octobre 2021, a décidé de reconduire le mandat de la Commission consultative d'urbanisme (CCU). Cette commission consultative thématique a pour rôle d'analyser toutes les questions relatives à l'urbanisme dans la commune afin de pouvoir répondre en tout temps aux sollicitations de la Municipalité et du Conseil.

La CCU, en tant que commission politique, se concentre sur les implications sociétales des projets d'urbanisme, plutôt que sur les aspects techniques des réalisations en cours ou à venir. Son travail se tourne donc davantage vers l'avenir et les développements futurs, apportant sa vision et élaborant des propositions en concertation avec les divers groupes politiques dont elle fait le lien. Elle ne prend pas position sur les objets validés par le Conseil.

Il est important de rappeler que la CCU se tient également à la disposition de chaque conseiller communal pour lui fournir, si nécessaire, une vue d'ensemble de la situation urbanistique de la commune, de ses implications régionales et cantonales, ainsi que des informations sur le cadre législatif complexe pouvant restreindre ses actions. En ce sens, la CCU ne peut se substituer en fonction des sujets traités au rôle d'une commission ad hoc, mais elle est consultative et offre un soutien précieux aux conseillers communaux.

Membres :

- Pour le groupe Alliance Montaine : Mme **Eliane Parolini-Sutter**, M **Olivier Balmer** et M **Rolf Schneider**.
- Pour le groupe SEL-Mont citoyen : Mme **Véronique Zwald**, M **Olivier Martin** et suite à la démission de M Thibault Leuthold pour la fin de la période 2022-2023, Mme **Catherine Roulet** a rejoint la CCU à partir de la séance du 21 novembre 2023.
- Pour le groupe UDC : M **Richard Nicole**.

Présidence tournante :

Durant la séance du 23.08.2024, il a été procédé à l'élection de son **président** en la personne de M. **Rolf Schneider** et de sa **vice-présidente** en la personne de Mme **Véronique Zwald**, pour l'année 2023-2024 ; la Commission ayant opté pour une présidence annuelle tournante.

Séances

La CCU s'est réunie 12 fois entre juillet 2023 et juin 2024, pour analyser, traiter et débattre sur les sujets suivants :

17.07.2023	Présentation des résultats du concours de l'école Champ d'Aullie et du choix du lauréat.
22.08.2023	Élection de la présidence et de la vice-présidence. Organisation et planification annuelle des séances. Retour sur le choix de l'école « 1, 2, 3, nous irons au bois » du site scolaire de Champs d'Aullie, du remplacement de Thibault Leuthold et finalisation du rapport 2022-2023 de la CCU.
14.09.2023	Sortie de la CCU à Renens sur le chantier du tram. Rencontre avec la Municipale des travaux Tinetta Maystre, Urbaniste de la ville Renens, Philippe de Almeida et Yonas Kocher Médiateur au chantier des TL et 3 membres de la CCU, Olivier Balmer, Eliane Parolini Sutter et Véronique Zwald.
10.10.2023	La CCU du Mont-sur-Lausanne a contacté la CCU Crissier pour un échange. Malheureusement pas de retour de Crissier. Initiative échouée. Discussion suite à la lecture du rapport CCU 2022-2023 au Conseil communal. Information "Renaturation Valleyre" et "Réaménagement de la route de la Clochatte".
21.11.2023	Intégration de Catherine Roulet comme nouvelle membre de la CCU. Discussion sur le travail de Bachelor "Un itinéraire cyclable rapide au Mont-sur-Lausanne" Voie verte de Mme Antonine Baert-Yue. Suite des débats sur le moratoire des constructions.
16.01.2024	Suite des discussions sur le travail de Bachelor « Un itinéraire cyclable rapide au Mont-sur-Lausanne ».
20.02.2024	Présentation par Mme la Syndique Laurence Muller Achtari et par le Chef de service de l'urbanisme M. Antonio Turiel « Les défis 2024 - Révision des outils territoriaux et l'état d'avancement des plans de quartiers ».

	Finalisation de la lettre à la municipalité concernant l'avis de la CCU sur le travail de Bachelor « Un itinéraire cyclable rapide au Mont-sur-Lausanne » de Mme Antonine Baert-Yue. PALM : les plans d'agglomération de 5e génération et Conférence du projet PALM du 20.11.2024.
19.03.2024	Présentation par Mme la Municipale Nadège Longchamp et Mme Lourdes Matas Montejo, Cheffe du service des travaux et infrastructures des projets mobilité TL, notamment les lignes TL 3, 18 Clochette, TL 21 Blécherette – Grand Mont et TL 54 actuellement Renens – Grand Mont – extension Epalinges par les Planches. Discussion pour organiser une présentation par Mme Alexandra Gerber sur LATC et sur LprPnP pour avoir une vue globale de la LAT et ses contraintes. PALM : les plans d'agglomération de 5e génération et Conférence du projet PALM du 20.11.2024.
23.04.2024	Peaufiner l'organisation de la présentation de Mme Alexandre Gerber sur la LATC, la LprPnP et LAT.
21.05.2024	Discussion sur le vote du Conseil communal sur le préavis 04/2024 Initiative populaire communale "Sauvons le Vallon de la Valleyre, le poumon vert du Mont ».
18.06.2024	Présentation d'un cas de police des constructions par la Syndique Mme Laurence Muller Achtari. La CCU donne par écrit des réponses à la Syndique concernant le plan de quartier présenté (encore confidentiel en moment de l'établissement du présent rapport).
16.07.2024	Finalisation du rapport d'activité 2023-2024

Remerciements :

La Commission tient à remercier la Municipalité pour sa collaboration et les échanges, toujours très agréables et constructifs. Elle souhaite également souligner la présence ponctuelle et appréciée de certains chefs de service en tant qu'invités lors des séances de la CCU.

Des jalons remarquables de la présente année 2023-2024 de la CCU

Malgré certains débats très animés en fonction des sujets et des sensibilités des uns et des autres, la CCU a poursuivi ses travaux de manière pragmatique et constructive.

Nous avons perdu notre jeune et unique urbaniste au sein de la Commission, Monsieur Thibault Leuthold, qui est maintenant Chef de projet à la DGTL de l'État de Vaud. En raison de son nouveau poste, il a dû quitter la commune et démissionner du Conseil communal. Le Mont Citoyen a proposé Madame Catherine Roulet au Conseil communal pour le remplacer au sein de la CCU.

Nos membres deviennent des interlocuteurs privilégiés pour la Municipalité. **Monsieur Olivier Balmer a été nommé membre du jury chargé d'analyser les projets du concours d'architecture du Collège des Champs d'Aullie, notre future école.** Grâce à son expérience dans le domaine de l'immobilier, il a pu apporter son expertise à ce jury, qui était constitué de membres externes à la commune et piloté par le Municipal M. Olivier Descloux.

La CCU a obtenu un exemplaire du travail de Bachelor intitulé "**Un itinéraire cyclable rapide au Mont-sur-Lausanne**" réalisé par Madame Antonine Baert-Yue. Ce travail a été rédigé dans le cadre de l'obtention du titre de Bachelor of Science HES-SO en Ingénierie / Économie d'entreprise. Elle a esquissé un premier réseau cyclable dans la commune du Mont-sur-Lausanne, en analysant les besoins et objectifs de la commune. Elle a identifié deux axes rapides avec un réseau offrant une desserte efficace et transversale. Pour fluidifier le parcours, elle a exploré diverses options d'aménagements cyclables.

Le thème de la mobilité est très important pour la CCU, car nous discutons depuis des années des éventuels trajets en mobilité douce. De plus, nous avons déjà étudié des pistes pour une voie cyclable verte dans le cadre des discussions des fiches du plan opérationnel du SDDT (Schéma directeur du développement territorial).

La CCU a par la suite donné son avis par écrit à la Municipalité (voici l'extrait de notre courrier) :



Conseil communal
Commission consultative d'urbanisme

Municipalité du Mont-sur-Lausanne

A l'attention de :

Madame la Syndique L. Muller Ahtari

Madame la Conseillère municipale N. Longchamp

1052 Le Mont-sur-Lausanne

Le Mont-sur-Lausanne, le 23 février 2024

Concrétisation des résultats du travail de Bachelor *Un itinéraire cyclable rapide au Mont-sur-Lausanne* de Madame Antonine Baert-Yue

Chère Laurence, chère Nadège,

La Commission consultative d'urbanisme (CCU) a pris connaissance du travail de Bachelor cité en objet. Elle remercie à la Municipalité de lui avoir transmis ce travail de qualité, dont la lecture par les membres de la CCU a suscité les observations et questions ci-dessous.

Les membres de la CCU ont particulièrement apprécié plusieurs éléments positifs :

- L'identification des **points de dangerosité** du réseau
- La proposition de **solutions adaptées** aux divers types de terrain, de contexte et de problématiques locales de mobilité
- La **séparation claire des voies cyclistes et piétonnes** garantissant la sécurité de leurs usagers respectifs, partout où la largeur de l'emprise le permet ; rappelons que la CCU a toujours préconisé l'établissement d'un réseau cyclable distinct du réseau routier
- L'inscription de l'étude dans un **contexte territorial dépassant les frontières communales** ; aspect intercommunal qui doit, selon la CCU, absolument être pris en compte dans la planification communale
- Le **caractère ambitieux** d'une étude concluant sur un fort potentiel d'exemplarité du Mont-sur-Lausanne quant au développement de sa voie verte

A nos yeux, un seul point faible est à relever : la confusion entre « pistes » cyclables – que rien ne distingue des routes ordinaires du point de vue du code de la route – et « réseau » cyclable.

Dans le cadre des travaux déjà réalisés pour le SDDT et avec la révision du PACom en cours, la CCU remercie la Municipalité de l'avoir associée à ses réflexions le plus systématiquement possible et lui fait part de son souhait de continuer à être associée aux réflexions en cours.

La mobilité douce faisant partie d'une des préoccupations principales de la CCU depuis sa création, et cette dernière ayant déjà transmis ses recommandations à la Municipalité à plusieurs occasions, elle souhaite maintenant connaître la suite que la Municipalité compte donner aux propositions de Madame Baert-Yue, ainsi que la façon dont cette étude pourrait être intégrée dans le PACom. Enfin, la CCU souhaite connaître la planification de la mise en œuvre de la voie verte.

La CCU remercie la Municipalité de l'attention qu'elle voudra bien porter à cette prise de position.

Rolf Schneider, président

Route de Lausanne 16
021 651 91 91

Case postale 35
conseil@lemontsurlausanne.ch

1052 Le Mont-sur-Lausanne
www.lemontsurlausanne.ch

A ce jour, la CCU n'a pas reçu de retour de la Municipalité sur notre avis.

Madame la Municipale Nadège Longchamp nous a présenté en avant-première les projets des différentes lignes de bus TL qui vont impacter notre commune. Avec sa Cheffe du service des travaux et infrastructures Madame Lourdes Matas Montejo, elle nous a présenté les futures lignes TL Nos 3, 18, 21 et 54. L'offre pour la mobilité en transport publique va être augmentée pour nos citoyen.ne.s.

Un débat constructif a eu lieu avec notre Syndique, Madame Laurence Muller Ahtari, concernant les défis de 2024, la révision des outils territoriaux et l'état d'avancement des plans de quartiers. La CCU a informé le Conseil communal dans son dernier rapport d'activité 2022-2023 qu'elle préconise un arrêt des constructions après l'achèvement des plans de quartier actuels.

Cette année, la CCU a approfondi ses idées et son souhait est que la Commune puisse stabiliser son fonctionnement de ses services. La Commune devrait maîtriser sa croissance après l'achèvement de ses plans.

Ces préoccupations trouvent un écho favorable dans le dernier préavis municipal No 12/2024, qui prévoit **une population de 13'000 habitants à l'horizon 2040**, soit une augmentation de près de 30%, ce qui reste bien en dessous des premières estimations. Cette croissance rapide inquiète de plus en plus de citoyens, entraînant des initiatives pour bloquer des projets de construction et demander le déclassement de parcelles en zones non constructibles, comme observé dans des communes voisines telles que Crisier, Montreux, Saint-Sulpice et Blonay-Saint-Légier.

Ainsi, préoccupé par la qualité de vie de ses habitants, la CCU réitère sa demande au Conseil Communal de considérer un arrêt ou une consolidation du développement de notre commune dans les années à venir. Toute en prenant en compte le besoin de logements à loyers modérés pour nos enfants et de logements protégés pour nos aînés.

Conclusion :

La CCU remercie la Municipalité pour sa collaboration et les échanges, toujours très agréables et constructifs, ainsi que pour le fait que les Municipaux sollicitent activement notre avis. Elle est une interlocutrice importante pour la Municipalité.

La CCU est satisfaite que Mme la Syndique nous a demandé en amont notre avis sur un plan de quartier. Nous avons pu donner quelques pistes, qui rejoignent fortement celles de la Municipalité. Nous constatons que nous sommes reconnus comme une commission dont l'avis est important pour la Municipalité.

La CCU demande au Conseil communal de considérer un arrêt ou une consolidation du développement de notre commune dans les années à venir. Telles sont les conclusions et les vœux de notre commission pour 2024, en rappelant que celle-ci se tient à la disposition du Conseil.

La CCU, par son président.

Le Mont-sur-Lausanne, le 17 août 2024



Rolf Schneider